

UN LIBRARY



NATIONS UNIES

OCT 2 1980

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.3/35/8
22 octobre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
TROISIEME COMMISSION
Point 71 de l'ordre du jour

PROBLEMES DES PERSONNES AGEES ET DES VIEILLARDS

Note du Secrétaire général

Le texte de la résolution 1980/26 intitulée "Assemblée mondiale du troisième âge", qui a été adoptée par le Conseil économique et social le 2 mai 1980, est porté à l'attention de la Troisième Commission pour que celle-ci lui donne la suite appropriée (voir le document A/35/3/Add.18).

L'attention de la Troisième Commission est tout particulièrement attirée sur le paragraphe 3 de la résolution 1980/26 dans lequel il est recommandé à l'Assemblée générale d'approuver les propositions du Secrétaire général touchant l'Assemblée mondiale du troisième âge.
